

Pascal SACAU
Chômeur
1, rue de l'avenir
73100 Aix-les-Bains

à

Monsieur **Dominique DORD**, Député-Maire d'Aix-les-Bains
Madame Corinne CASANOVA, élue, responsable de l'environnement,
Monsieur Fabrice MAUCCI, élu de l'opposition.

Objet : *Lettre partagée sur l'autopartage*

**Monsieur Le Député-maire,
Madame, Monsieur,**

Le film de Monsieur AL GORE sur le réchauffement de notre planète, diffusé concomitamment à la campagne de Nicolas HULOT, et le DVD du prix Nobel de l'économie, Monsieur Joseph Stiglitz, publié par le *Nouvel Observateur*, sur le thème « l'environnement face à l'économie », confèrent au libellé de cette lettre suite à votre réponse du 29 novembre 2006, *Monsieur Le Député-maire*.

Mes échanges réguliers avec l'organisme qui suit mon projet d'autopartage pour le compte de l'ANPE de notre ville m'ont permis d'initier ce courrier. J'en assume l'entière responsabilité.

Reculer au lieu d'avancer serait une erreur irréparable. Je suis heureux que vous me confirmiez un envoi précédant en écrivant comme élu de la Nation et premier magistrat de notre Cité, « *l'intérêt que représente en soi cette démarche pour l'avenir* ».

C'est de cela dont il s'agit et de rien d'autre.

Justement, en tant que citoyen, je trouve dommageable que *le service d'autopartage*, inscrit dans les « actions prioritaires de l'agenda 21 de la ville d'Aix-les-Bains du 16 janvier 2006 » ne soit pas intégré dans le concept de la gare multimodale en cours de chantier.

A mon humble avis, si ambitieuse que soit cette réalisation, qu'adviendra-t-il si, dans le registre de la mobilité, les solutions additionnées n'intègrent pas une vue ouverte, globalisée et diversifiée pour s'émanciper de l'une des activités humaines les plus développées, garante de liberté, le déplacement des êtres humains et des biens de consommation et d'équipement ?

N'y-a-t-il pas anachronisme, alors que **la sécurité routière** a inclu covoiturage et autopartage dans sa communication, quand notre Cité, ville moyenne, ne montre pas l'exemple, en France, en prenant acte de toutes les solutions, *sans discrimination* ? Gérer la mobilité n'est-ce pas commencer par optimiser l'éventail des moyens, mis à la disposition de la population ?

Concrètement, il est prouvé que la multiplication des solutions **amplifie l'usage de chacune d'elle** à condition que la chaîne ne soit pas rompue en son maillon le plus fragile et le plus difficile à modifier, **l'automobile**.

Covoiturage et autopartage sont deux faces d'un même apprentissage qui ramène l'automobile d'un bien à un outil, d'une idée à un usage. Commencer le plus tôt possible, c'est se donner une chance de réussir. Intégrons ce **multi-voiturage** dans la communication et l'édification de notre future gare.

En vous remerciant à nouveau pour votre écoute, soyez assurés, **Monsieur Dominique DORD, Madame Corinne CASANOVA, Monsieur Fabrice MAUCCI**, de mon indéfectible détermination en harmonie avec les enjeux de notre civilisation.

Pascal SACAU, citoyen chômeur, Aix-les-Bains, le mardi 19 décembre 2006. 04 79 88 99 59 (16:07:39)